# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE A CHÂLONS AU DÉBUT DU XVIº SIÈCLE

PAR

# ANNE-MARIE COUVRET

## SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

## INTRODUCTION

Cette étude porte sur la période de relative prospérité que connaît la France dans la première moitié du xvre siècle. De 1542 à 1551, Châlons devient siège particulier du bailliage de Vermandois, recette générale, enfin bailliage et siège présidial. La ville est construite sur la rive droite de la Marne. La rivière et ses bras favorisent l'activité industrielle et commerciale de la cité. D'autre part, l'évêque, le chapitre, les abbés de Saint-Pierre et de Toussaint avaient juridiction sur les différents quartiers.

#### CHAPITRE PREMIER

LES HABITANTS.

Généralités. — La population s'élève, en 1517, à 9.223 habitants. La cour de l'évêque-comte, pair de France, attire en ville une foule d'ecclésiastiques. Outre un certain nombre de nobles « vivant noblement ou non » et mêlés aux affaires, la population comprend en majorité des laboureurs et des artisans; quelques marchands fortunés et influents accèdent aux charges municipales.

Les familles. — Les mariages ont lieu en général dans le même milieu social et professionnel. Les remariages sont fréquents. Le régime est la communauté de meubles et d'acquêts, le douaire souvent préfix. Les futurs époux reçoivent le plus souvent argent ou terre de leurs parents « aussitôt le mariage fait et consommé ».

Sauf exceptions, les enfants, assez nombreux, vont à l'école et apprennent un métier.

Les vieillards donnent parfois tout ou partie de leurs biens à leurs enfants qui promettent de les entretenir.

Les querelles d'intérêt qui divisent parfois les familles n'altèrent pas réellement leur cohésion profonde.

## CHAPITRE II

## LEURS RICHESSES FONCIÈRES.

Fermes. — Maints Châlonnais tirent des profits substantiels de leurs propriétés rurales, acquises souvent de laboureurs endettés et affermées à court terme. Le fermage consiste en grain et quelques redevances accessoires. Le propriétaire se préoccupe de la bonne culture des terres. Les baux de cheptel démontrent l'importance des troupeaux de moutons.

Cultures spéciales. — Les vignes, achetées en assez grand nombre aux petits vignerons par les bourgeois, sont louées, baillées à complant ou données en tâche. Les baux prévoient le provignage, la taille, la pose des échalas, la fumure, les charrois de vendanges.

Les prés, plantés de saules, sont souvent propriété ecclésiastique, mais tendent à passer aux mains des bourgeois aisés. Le loyer, en argent, est assez élevé.

« Chanvières » et jardins, à proximité de la maison, échappent à l'accaparement des terres par la bourgeoisie.

Moulins-Seigneuries. — Les moulins à blé, à foulon, à chanvre, à papier sont nombreux à Châlons et sur les cours d'eau voisins. D'un entretien coûteux, ils restent en général biens seigneuriaux, ecclésiastiques ou laïques.

#### CHAPITRE III

## LEURS ACTIVITÉS.

Nature. Importance. Répartition des métiers. — Le travail du cuir occupe de nombreux artisans : tanneurs, cordonniers, savetiers, bourreliers, mégissiers. Les cordonniers sont les plus nombreux, mais les tanneurs et mégissiers arrivent parfois à la fortune. L'industrie drapière, qui groupe peigneurs, tisserands, lanneurs, tondeurs de draps, teinturiers et fait travailler chaussetiers, couturiers et bonnetiers, est contrôlée par les marchands qui fournissent la laine aux artisans et vendent les tissus. Les « chanviers », cordiers et tisserands de toile échappent à cette emprise.

Moins bien représentés par le nombre et la richesse sont les artisans du bâtiment et du bois : maçons, charpentiers, menuisiers, tonneliers... Tandis que les boulangers-pâtissiers et les bouchers sont étroitement surveillés, les poissonniers commercent librement.

Réglementation des métiers. — La plupart des métiers sont jurés. L'apprentissage, de durée variable, y est de règle, la hanse obligatoire. Pour accéder à la maîtrise, le compagnon doit, s'il n'est fils de maître, réaliser un chef-d'œuvre, prêter serment, payer un droit d'entrée et offrir souvent un dîner aux autres maîtres, charge fort lourde en raison de la modicité des salaires. Chaque métier a deux maîtres jurés qui veillent à la qualité des produits et à l'observation des règlements.

#### CHAPITRE IV

#### LES ÉCHANGES.

La ville a quatre foires de huit jours aux Brandons, à la Pentecôte, à la Saint-Denis et à la Saint-Martin. Elle sert de marché local et de relais vers Paris. Grains, vins et draps sont spécialement l'objet du commerce châlonnais. La navigation sur la Marne est active. Les mariniers mènent leurs bateaux jusqu'à Paris, ou louent leurs embarcations à d'autres mariniers ou à des marchands.

Malgré l'interdiction du prêt à intérêt, le commerce de l'argent s'effectue sous forme de prêts sur gages, rentes, ventes avec clauses de reméré.

## CHAPITRE V

#### LA VIE MATÉRIELLE.

Les maisons. — Le plus souvent accensées, faites de pierre ou de torchis, les maisons sont de dimensions moyennes, agrémentées de galeries hautes ou basses, flanquées de dépendances et de jardins, surtout à l'est du Mau.

L'ameublement. — Les meubles sont en chêne ou de « blanc bois », simples, souvent limités à l'essentiel; la vaisselle d'étain est relativement peu abondante, l'argenterie rare.

Les vêtements. — Souvent fourrés, les vêtements traduisent le même souci de sobriété et de confort. Le linge de corps se réduit aux chemises, mais le linge de maison est abondant.

Nourriture, éclairage, chauffage. — Avec le pain, de prix très variable, le bœuf, le mouton, le veau, les volailles et surtout le porc, le poisson de mer ou de rivière, le fromage, les fruits, les pois, fèves et autres légumes constituent l'essentiel de l'alimentation. Le chauffage se fait au bois, mais la houille est également connue.

## CHAPITRE VI

#### LA VIE DE SOCIÉTÉ.

L'hygiène. La police urbaine. — Il existe deux établissements d'étuves. La lèpre n'a pas disparu totalement et la peste désole la ville de 1516 à 1522. Le conseil prend des mesures contre l'incendie. Maraudages et agressions sont fréquents,

La vie religieuse et l'instruction. — La piété s'exprime dans l'importance accordée aux offices religieux et aux donations charitables. L'instruction élémentaire est donnée à Châlons même. Mais les fils de la bourgeoisie riche vont étudier à Paris ou à Orléans.

Les arts et les distractions. — Les bourgeois commandent aux sculpteurs et aux verriers des œuvres de leur art. L'église Saint-Germain reçoit des orgues. On travaille à Notre-Dame-de-l'Épine. Les jeux de carte, le jeu de paume, le tir, la pêche, les représentations de mystères et l'entrée de grands personnages occupent les loisirs.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ANNEXES

PLANS ET CARTE